



Gestion des emballages

Adelphe, la SICAREX Beaujolais et l'IFV sensibilisent les acteurs de la filière vin du Beaujolais à l'éco-responsabilité

Dans le prolongement du [plan filière](#), la SICAREX Beaujolais et l'IFV ont engagé une réflexion stratégique pour répondre à cette mutation dans le cadre d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

Pour les accompagner, Adelphe a organisé le 30 avril dernier une réunion d'information pour sensibiliser les entreprises viti-vinicoles du Beaujolais aux dernières évolutions réglementaires et présenter des solutions faciles à mettre en place afin de valoriser leur engagement responsable auprès de leurs clients.

Retour sur les principaux enseignements de cette matinée autour du thème « Responsabilité légale des entreprises viticoles pour gérer la fin de vie de leurs emballages : comment transformer une obligation en un engagement écoresponsable ».

La RSE, un enjeu stratégique pour les entreprises viti-vinicoles

Le secteur des vins & spiritueux entre dans une nouvelle ère où le développement durable prend une place de plus en plus importante. Les entreprises du secteur souhaitent aujourd'hui mettre en place une véritable démarche RSE : éco-conception des emballages, politique d'achats, sensibilisation des consommateurs aux bons gestes de tri... Une volonté qui fait face à 3 enjeux :

- **Enjeu environnemental** : toutes les entreprises ont la responsabilité de réduire les impacts de leur activité sur l'environnement en favorisant notamment le recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché*.
- **Enjeu réglementaire** : les institutions françaises et européennes sont en constante réflexion pour faire évoluer la réglementation des emballages et renforcer leur recyclage (Feuille de route Économie Circulaire, Directive sur les plastiques à usages uniques...). Les producteurs doivent pouvoir anticiper la conception de leurs emballages et leur mode de production en accord avec ces différentes réglementations.
- **Enjeu d'image** : les Français sont des consomm'acteurs, de plus en plus soucieux de la protection de l'environnement.

Dans le Rhône, les entreprises participent chaque année au recyclage de 75 530 tonnes d'emballages

Si la performance du recyclage résulte du geste de tri des habitants, elle est également le fruit de l'engagement des entreprises qui contribuent au dispositif national de tri et de recyclage, engagent des actions d'éco-conception des emballages et informent leurs consommateurs sur les bons gestes de tri.

Département du Rhône : chiffres clés du tri



Région Auvergne Rhône-Alpes : 72,2 kg/hab/an

Verre : 32,7 kg/hab/an
Autres emballages : 17,1 kg/hab/an

National : 69,7 kg/hab/an

Verre : 31,7 kg/hab/an
Autres emballages : 17,2 kg/hab/an

Source Citeo / Adelphe 2016-2017

Un engagement éco-responsable que les entreprises peuvent valoriser auprès des citoyens-consommateurs

Adelphe a pour mission de mobiliser les entreprises du secteur des vins & spiritueux pour faire de leur obligation environnementale liée à la REP* une opportunité de développement alliant performance économique et environnementale.

« Contribution au recyclage de leurs emballages, actions de réduction à la source et de sensibilisation des consommateurs, sont autant d'engagements écoresponsables pour l'environnement que les entreprises peuvent valoriser auprès de leurs publics. », explique Sophie Wolff, directrice déléguée d'Adelphe. « Nous accompagnons nos vigneron(ne)s dans leur communication RSE pour les aider à valoriser leur image de marque : 80% des consommateurs attendent des produits responsables commercialisés par des entreprises engagées. »

Adelphe guide ainsi les entreprises dans la mise en place de leurs actions d'écoconception, de sensibilisation aux bons gestes de tri ou même la valorisation de leur engagement en leur proposant de nombreux outils : formations en ligne, catalogues de bonnes pratiques, outils et visuels pour communiquer auprès des consommateurs...

* La Responsabilité Élargie du Producteur est inscrite dans le Code de l'Environnement (Articles L.541-10 et R.543-56). Il s'agit d'une obligation légale depuis 1993 qui stipule que toute entreprise qui met sur le marché français des produits emballés à destination des ménages doit pourvoir ou contribuer à la gestion des déchets d'emballages qui résulte de leur consommation ou de leur utilisation.

À propos d'Adelphe

Adelphe a une mission : réduire l'impact environnemental des emballages. Société à but non lucratif, filiale de Citeo, elle accompagne et conseille les acteurs de la chaîne du recyclage pour que les emballages soient mieux conçus par les entreprises, bien triés par les Français et facilement recyclés. Plus de 9 500 entreprises adhèrent à Adelphe et investissent chaque année près de 60 millions d'euros pour rendre ce modèle plus vertueux.

www.adelphe.fr - [@Adelphe_fr](https://www.instagram.com/Adelphe_fr)

À propos de SICAREX Beaujolais

La SICAREX Beaujolais est l'organisme de Recherche et Développement pour la filière vitivinicole en Beaujolais, du matériel végétal à la mise en marché des vins. Son domaine expérimental, le Château de l'Eclair, lui permet d'expérimenter de nouvelles techniques et pratiques et de transférer les acquis aux opérateurs de la filière vitivinicole du Beaujolais. La SICAREX Beaujolais et l'IFV travaillent en synergie.

À propos d'IFV

La mission principale de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) est d'accompagner la filière vin dans ses projets innovants, en diffusant le progrès technique et les transferts de technologies dans les exploitations pour améliorer leur compétitivité et leur durabilité. Et en assurant des partenariats et des synergies avec tous les acteurs de la recherche au plan régional, national et international. Au sein de chaque Bassin viticole, l'IFV conseille la filière sur les orientations techniques régionales, en recensant les besoins techniques de la région sous l'égide des représentants professionnels.



Contacts presse

Adelphe : Anne-Laure Guillaume - 05 56 20 66 77 - adelphe@passerelles.com

SICAREX Beaujolais/IFV : Sophie Penavayre - 04 74 06 10 73 - sophie.penavayre@vignevin.com